

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « TRANSIT-TRANSPORT-MARITIME » en abrégé « TTM »

Siège Abidjan, Port-bouet, Abidjan Port Bouët Petit Bassam, vers le Marche de Petit Bassam, Lot 0, Ilot 0

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 09/01/2023 , et enregistrés au CEPICI le 11/01/ 2023, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « TRANSIT-TRANSPORT-MARITIME

» en abrégé « TTM »

Objet : - TRANSIT ,  
- TRANSPORT MARITIME,  
- COMMERCE GENERAL,  
- DIVERS.

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.

- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.

- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.

- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée

- et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social Abidjan, Port-bouet, Abidjan Port Bouët Petit Bassam, vers le Marche de Petit Bassam, Lot 0, Ilot 0

Dirigeant(s) M KABLAN NIAMKE AMBROISE (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2023-B12-00280 du 13/01/2023 au Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°03444/GTCA/RC/2023 du 13/01/2023

